

l'Actu



Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



DOSSIER

Football Club Stéphanois : deux nouveaux labels pour le club

P. 8



Travaux
Parc du Pré Petit :
En route vers le label Éco Jardin



DossierLa tragédie du Moulin Neuf dans la mémoire collective stéphanoise



Dossier Végétalisation participative de Saint Étienne de Montluc

Édito



Alain Farcy

Adjoint à la Vie associative et culturelle

Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

La saison culturelle s'achève. Elle n'a pas été à la hauteur de nos espérances, mais malgré tout, nous avons réussi, entre deux confinements à vous proposer quelques évènements : Joseph Chédid, les Passagers du Gawenn pour le festival Celtomania et les spectacles de fin d'année proposés aux élèves des écoles.

Cette programmation, bien qu'allégée a su rencontrer son public et nous a permis l'espace d'un instant de nous retrouver.

Certains des spectacles prévus retrouveront une place dans la programmation de la prochaine saison que vous découvrirez à la rentrée et qui vous réserve quelques très belles surprises.

Rendez-vous donc pour l'ouverture de la saison culturelle le 1^{er} octobre à 20h30, à l'Espace Montluc.

En attendant la rentrée nous vous proposons cet été un concours photo sur le thème du patrimoine de notre commune. Chacun est invité à participer et vous trouverez dans ces pages les modalités d'organisation.

Comme chaque année sont organisées les Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre. Nous vous proposerons pour cette édition la visite de « L'École Du Gaz » que nous avions dû annuler l'an passé.

Des travaux sur le beffroi de l'église nous imposant de descendre les cloches, elles seront exposées exceptionnellement et des visites guidées vous seront proposées pendant ce week-end.

Une exposition sera également visible Place de Bretagne.

Le 11 septembre, vous pourrez vous rendre au complexe sportif (salle du Coteau) pour participer au Forum des associations, l'occasion pour vous de rencontrer ceux qui, par leur engagement, font de Saint Étienne de Montluc une ville si dynamique.

Nous organiserons également une soirée d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune.

Et bien sûr, si la situation le permet le traditionnel repas pour nos aînés.

La rentrée 2021 s'annonce pleine d'espoir, riche de projets.

Je souhaite avec la commission vie associative ainsi que le service Culturel que vous trouverez dans ce programme de rentrée de quoi vous divertir.

Bel été à vous tous

Sommaire

Au quotidien
État civil
À votre service
Dossier

Dossier
La tragédie du Moulin Neuf dans la mémoire collective stéphanoise

Football Club Stéphanois : deux nouveaux labels pour le club
Végétalisation participative

Végétalisation participative de Saint Étienne de Montluc

10 À vos agendas 12 Jeu de l'été

Direct

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Point travaux 🕰



Parc du Pré Petit : en route vers le label ÉcoJardin

La commune, candidate à l'obtention du label ÉcoJardin, a reçu au mois de mai une visite d'audit du parc du Pré Petit permettant d'évaluer le site, de mettre en avant certaines caractéristiques de gestion et de faire des préconisations en vue de l'obtention du label.



Le comité de labellisation qui se réunit deux fois dans l'année (fin juin et fin novembre) rendra sa décision au plus tard au début du mois de juillet quant à la labellisation du parc du Pré Petit pour la commune de Saint Étienne de Montluc. 576 sites sont déjà labellisés en France.

Ce label est délivré par Plante&Cité, organisme national d'études et d'expérimentations qui assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, des entreprises et des collectivités territoriales. Il reconnaît l'engagement de la collectivité dans une démarche globale de gestion écologique de ses espaces verts et accompagne les sites labellisés en mettant à disposition des équipes des outils méthodologiques sur la gestion des espaces verts.

En cas d'obtention, le label est renouvelé au bout de trois ans la première fois, puis tous les cinq ans. À chaque renouvellement, le site est à nouveau audité par un organisme indépendant.

Brèves

Mise en place d'une liaison douce vers le secteur Rouillonnais/Clunais

La commune réalisera à la rentrée des travaux le long de la RD17, vers les quartiers de la Rouillonnais et de la Clunais afin de matérialiser un voie sécurisée pour les cheminements doux.

S'appuyant sur les recommandations faites par le Conseil Départemental, une glissière en bois sera installée le long de la route offrant un espace de circulation plus sécurisé aux piétons et usagers de ce nouvel aménagement.

Cet été, attention à nos animaux



Chaque année, à l'occasion des congés d'été, de nombreux animaux de compagnie sont abandonnés par leurs propriétaires. Quelles que soient les raisons de cet abandon, celui-ci est assimilé à un acte de cruauté. Les propriétaires s'exposent à 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende (art 521-1 du code pénal).

Refuge, garde à domicile, famille d'accueil temporaire, pension, de nombreuses solutions de garde existent pour les propriétaires qui ne souhaitent ou ne peuvent pas emmener avec eux leurs animaux pendant leurs congés d'été.

L'identification dans le fichier national I-CAD et le marquage (par puce ou tatouage) sont obligatoire pour les chats et les chiens. La nonidentification est passible d'une amende de 135€.

Rappel : Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Il est interdit de laisser divaquer son chien dans les prés, les vignes, les bois, les marais ou sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise notamment à prévenir de la destruction des nids d'oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Dans tous les cas, vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes.

Infos municipales

Prochain conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 23 septembre.

Soirée d'accueil des nouveaux stéphanois

La commune organise une soirée d'accueil des nouveaux stéphanois vendredi 8 octobre. L'occasion de découvrir Saint Étienne de Montluc, ses services et infrastructures, rencontrer les élus du Conseil Municipal, et faire connaissance avec d'autres habitants arrivés récemment.



Pour participer à cet soirée conviviale, merci de vous inscrire auprès de la mairie avant le 10 septembre.

Retrouvez la commune sur les réseaux sociaux

Vous pouvez désormais suivre toute l'actualité municipale sur ses comptes Facebook et Instagram.



@VilleSaintEtiennedeMontluc



@VilleSaintEtiennedeMontluc

Informations, travaux, événements,... Abonnez-vous, partagez, likez et commentez.

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 8 juillet.

Horaires d'été de la bibliothèque

Du 6 juillet au 29 août, la bibliothèque vous accueillera sur ses horaires d'été :

Mardi: 10h-12h

Mercredi: 10h-12h et 14h-18h30

Vendredi : 10-12hSamedi : 9h30-12h30

Cartes de déchetterie pour les professionnels

Les professionnels peuvent dès à présent venir retirer leur carte d'accès aux déchetteries du territoire Estuaire et Sillon en Mairie.

Nouveaux sur la commune

Erwan Cholet - IAD Immobilier

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de l'Actu. Les coordonnées d'Erwan Cholet, Conseiller en immobilier sont :



06 59 82 30 53

erwan.cholet@iadfrance.fr

L'office du tourisme en vidéo

Estuaire et Sillon Tourisme présente le territoire et ses activités à travers trois films.

Expédition en famille, En vacances chez Papy et mamie ou Petit break entre amis, ces trois vidéos sont à retrouver sur le site www.estuairesillontourisme.fr

Découvrez-y des idées de sorties sur le territoire.

Gardons un œil sur notre alimentation

1/4 des émissions de gaz à effet de serre des Français sont liées à l'alimentation. Il est possible de réduire ces émissions :

- en rééquilibrant les apports de protéines animales et végétales dans son régime alimentaire
- en diversifiant son alimentation,
- en privilégiant des fruits et légumes de saison
- en évitant les produits transportés par avion ou sur de longues distances.

Par ailleurs, les cultures de produits hors saison sont très consommatrices d'énergie (chauffage des serres, transport longue distance, car les produits sont cultivés plus au sud ou dans un autre hémisphère).

Des calendriers présentant les fruits et légumes de saison sont facilement téléchargeables sur internet.



Source : Ademe

Infos CCAS

Inscription sur le registre canicule

En prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la commune tient un registre à titre préventif recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge. Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités en cas de risques exceptionnels notamment liés à la météo tels que la canicule (ou le grand froid). Sont concernées :

- les personnes de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au
- les personnes en situation de handicap.

Ce recensement repose sur une démarche volontaire. Si vous ou l'un de vos proche (famille, voisin, ami) vous trouvez dans l'un de ces cas, vous pouvez vous faire connaître auprès du CCAS, sur place ou par téléphone au 02 40 86 99 17. Un imprimé disponible en Mairie et téléchargeable sur le site internet de la commune est à compléter et retourner.

Recrutement pour la prévention sécuritaire et le bien-vivre ensemble

Réagissons : Des incivilités récentes sur notre commune. Avec le confinement, il y a eu plus de travail pour les acteurs de la sécurité. Notons qu'avec un seul policier municipal, il est difficile de diminuer les actes d'incivilités. Hormis la mission administrative, le lien social et le vivre ensemble sont délaissés. En toute

considération, ce ne sont pas les dernières caméras qui remplaceront le travail de terrain.

Nous rappelons notre engagement à créer un comité de pilotage « tranquillité publique ». Il faut le recrutement d'un agent au contact de la population pour la prévention, le bien-vivre ensemble et la sécurité.

Cette norme ou ce standard n'est pas sans rappeler le ratio d'un policier municipal pour 1.000 habitant.e.s. Nous n'avons qu'un policier municipal pour presque 7.500 habitant.e.s.

C'est dans ce but, que nous demandons au maire, depuis l'installation de ce nouveau mandat, de mettre en application la proposition des citoyens/citoyennes que nous sommes.

Sur St Étienne de Montluc, le budget dédié à de nouvelles caméras « vidéo-protection » est de 152.000€ pour l'installation. La Région subventionnera, à hauteur de 50.000 €, ce projet dans un élan d'inutilité aveugle.

À aucun moment toutefois, nous n'avons trouvé dans les archives ni entendu parler, pour notre commune, d'un quelconque rapport d'évaluation permettant d'objectiver l'impact de la vidéosurveillance.

Pour plus de détails : https://osons-avenir.fr

Vos commentaires / vos questions : elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

https://pour-saintetienne2020.fr/

facebook: @osonsavenir



I FRAY



LABARRE



PETETIN



GEFFRAY



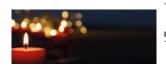
Régine

État Civil



BIENVENUE À...

Gianny MOULET 7 mai 21 mai Roxane TALON 21 mai Lana BABIN **Aubin HUBERT** 25 mai 26 mai Victoire LECERF



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

4 mai Roger PLET

91 ans

Marie-Josèphe SICOT 28 mai

> 88 ans veuve LOGEAIS



FÉLICITATIONS À...

22 mai Yoann HAMON et Virginie HAQUIN

29 mai **Emmanuel ROUSSEAU**

et Élodie BRIAND

5 juin Marion MASSON

et Fabien PHILIPPEAU 5 juin Tanguy KERVISTIN

et Nathalie MÉNEZ

NUMÉROS UTILES



Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h30 >> 02 40 86 80 26

Services Techniques >> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30 Mercredi : 10 h à 12 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 >> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes >> 02 40 86 92 05

Multi-accueils >> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE) >> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche >> 02 40 86 86 56 (maternelle) >> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire >> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie >> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités >> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI))

Déchetterie

Emploi local

Espace emploi >> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

Permanence 1 vendredi sur 2 >> 02 40 44 99 44

Permanence suspendues

Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV) >> 02 40 56 81 03 Mission locale >> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire Mme Anne-France BRUNET >> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois >> 02 40 86 80 26

Info Énergie

Permanences assurées à distance >> 02 40 08 03 30

Au cabinet médical, 5 bd de Verdun

>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers, 5 place Bretagne: Permanences non communiquées

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117 Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs • Complexe sportif de la guerche • Pharmacie (Super U)

Une ville d'histoire

La tragédie du Moulin Neuf dans la mémoire collective stéphanoise

Le 15 août prochain, la municipalité et les anciens combattants commémoreront au Moulin Neuf la 77e cérémonie rappelant les événements tragiques qui se déroulèrent dans ce hameau le 15 août 1944. Parmi les autres personnes qui y assisteront, il est très probable que Marcelle Simon, à 91 ans, sera présente, elle qui vécut ce drame jusque dans sa chair et qui demeure l'un des derniers rescapés.

Qu'elle soit remerciée pour son témoignage émouvant.

Les faits



Dans la soirée du lundi 14 août 1944, au village du Moulin Neuf, près de la forge des Bachelier, une escarmouche montée par des FFI laisse pour mort le sous-officier d'une patrouille allemande.

Camille Texier, le chauffeur de la communauté de la Haie Mahéas, le ramène agonisant au couvent pour y être soigné, mais il est trop tard, et les sœurs veillent alors à la toilette mortuaire.

Le lendemain matin, une expédition punitive forte de 200 à 300 soldats allemands investit le Moulin Neuf. Les portes sont défoncées, des grenades sont lancées, plus de 10 maisons pillées et incendiées, 5 personnes prises en otage et mises en joue. Mais surtout, cet acte coûtera la vie à 5 Stéphanois(e)s.

Le bilan aurait même pu s'alourdir si les Allemands, avertis à temps, n'avaient constaté le soin apporté par les sœurs de la Haie Mahéas à la dépouille du sousofficier et cessé le carnage.



Camille Texier, le chauffeur de la Haie Mahéas, sur ses vieux jours, aimait à rempailler les chaises. C'est lui qui prit l'initiative de ramener le sous-officier auprès des sœurs, permettant à la population stéphanoise d'éviter le pire.

Pouvez-vous nous raconter comment vous avez vécu, à 14 ans, cette terrible journée ?



Marcelle Lefeuvre à 13 ans, peu avant la tragédie La veille au soir, à la suite de cette fusillade la patrouille entre allemande et les FFI, une petite voisine de 10 ans, Madeleine Sicot, avait été mortellement blessée. Ce matin du 15 août, ma mère était donc partie la veiller avec Marie, ma sœur aînée, chez les parents Sicot, anéantis par le drame. Mon père, lui, assistait à l'église, comme beaucoup, à la messe de l'Assomption, quant à mon grand frère,

il était sorti pêcher dans le marais. Moi, j'étais chez nous, au 2º étage, avec ma tante, Jeanne Moisan. C'était une superbe journée qui commençait, mais dans l'ensemble, nous étions très inquiets de la réaction des Allemands.

À raison, car vers 10h30, nous avons entendu les soldats faire irruption dans le village en hurlant « Maquis, maquis » et « Fusiller tous hommes, brûler tous maison ! ». Ils sortent les gens des maisons, balancent des grenades incendiaires, on entend partout des rafales de mitrailleuses.

À un moment, je rejoins les enfants Sicot, blessés, qui se sauvent en courant. Ma tante qui essaye de nous protéger est abattue sous nos yeux... Quant à ma mère, je la reverrai toujours tentant d'éteindre le feu avec un pauvre seau d'eau... Poursuivis par les soldats, nous les enfants, on parvient à s'enfuir et on se cache, terrorisés, dans les prés. Je me souviens qu'en attendant une aide, on essayait de soulager nos blessures dans l'eau croupie des marais. Moi j'avais le cuir chevelu arraché par une balle. Combien de temps sommes-nous restés, je l'ignore, puis, par les



Coupure de presse

chemins, nous sommes parvenus au Champ Croulard, chez Rogatien Outin. Après... tout se brouille dans ma tête. Quand on regagne le village, c'est un choc terrible: ma mère et ma tante ont été retrouvées calcinées par mon père qui revenait de la messe... J'apprendrai aussi que deux autres personnes ont été tuées, dont Étienne Bachelier, le jeune maréchal-ferrant, abattu devant son épouse enceinte.

Par la suite, on nous conduit à la salle Saint-Joseph [l'ancien nom du Montluc Cinéma] où la Croix-Rouge nous apporte les premiers soins. Je suis hébétée. Les nuits suivantes, on dort dans les marais avec plusieurs voisins rescapés avant d'être hébergés du côté de la Chevallerais.

Comment parvient-on à vivre après une telle épreuve ?

Nous n'avions plus de vêtements, plus de maison, plus rien d'autre que notre chagrin. Tout avait brûlé. Mon

père, ma sœur, mon frère et moi, nous étions dans le plus grand dénuement. Heureusement, une chaîne d'entraide et d'aide matérielle s'est rapidement constituée grâce aux Stéphanois, à la famille et entre habitants du Moulin Neuf.

Physiquement, j'ai mis deux ans avant de pouvoir faire quoi que ce soit. Le traumatisme que j'avais connu avait stoppé ma croissance. Ma blessure au cuir chevelu avait beau avoir guéri au fil du temps, dans ma tête, durant 4 ou 5 ans, c'était le chaos, j'étais comme anéantie. À tel point que le 1er mai 1945, lorsqu'un obus est tombé au Barré, à un mètre de moi, sans exploser, je n'ai même pas ressenti quelque chose.

Je suis malgré tout parvenue, avec le temps, non pas à revivre mais à survivre. Je suis restée assez longtemps avec mon père, et puis j'ai fait ma vie en créant un foyer, mais je vous dirai que je suis restée marquée à jamais par ces événements, et que, presque 80 ans après, j'y pense encore quotidiennement...

Cérémonie du Moulin Neuf



Chaque année, la Municipalité rend hommage aux victimes de ces événements tragiques. La cérémonie aura lieu dimanche 15 août 2021, à 11h, au Moulin Neuf.

Rémy Nicoleau, Maire de Saint Étienne de Montluc, déposera une gerbe au pied du Monument érigé en souvenir des victimes, et un temps de recueillement sera observé.

Toutes les personnes désireuses d'y assister sont les bienvenues.

Si les conditions sanitaires le permettent, un vin d'honneur sera servi à la Salle des Loisirs à l'issue de la cérémonie. Une ville en mouvement

Football Club Stéphanois: deux nouveaux labels pour le club

Crée en 1971, le Football Club Stéphanois ne cesse de se développer depuis et de diversifier ses adhérents. Rencontre avec Thomas Chatellier, chargé du sportif et responsable féminines, et Florian Couetoux, responsable jeunes et salarié de l'association.

Combien d'inscrits compte votre club?



Ils étaient 297 cette année et on tourne généralement autour de 300, de tous les âges. Ça va de 5 ans jusqu'aux séniors (les adultes). L'année prochaine, il y aura deux nouvelles équipes qui vont être lancées, une équipe loisirs à 11 le vendredi soir (reprise

d'activité) et une équipe vétérans le dimanche matin. Tout le monde peut s'inscrire, il n'y a pas de sélection, celui qui veut venir jouer au foot peut venir. Une pratique loisirs à 5 est également organisée hebdomadairement le jeudi soir sans inscription en mixité.

Quelles sont vos actualités?

Nous avons trois actualités majeures. D'abord le label jeunes obtenu et renouvelé fin 2020.



Ensuite, le label féminin que nous avons aussi obtenu pour la première fois la saison précédente et du fait de la création de la première section féminine. Cela fait donc la deuxième saison que nous avons une section entièrement féminine. En effet, nous avons la volonté de développer notre projet du club et portons une attention toute particulière à

l'accueil des féminines. L'intégration du public féminin nous permet d'enrichir notre club et de dynamiser ce dernier. Enfin, des portes ouvertes sont prévues en septembre pour recruter de nouveaux joueurs et joueuses et faire connaître notre club et donner à chacun la possibilité d'essayer et de nous connaître. Nous avons d'ailleurs le souhait de recréer des équipes loisirs et vétérans, qu'il n'y avait plus au club, dès septembre prochain.

Que vous apportent justement ces labels?

Tout d'abord la reconnaissance de la qualité, du sérieux et du travail effectué au club (promouvoir et développer la pratique, l'accueil et la sécurité, l'encadrement, l'esprit fair-play, la vie associative...). Ces quatre thèmes sont essentiels pour obtenir

ces labels (associatif, sportif, encadrement-formation et éducatif), ce qui prouve que nous les respectons bien. Ces labels nous poussent aussi à toujours mieux nous structurer car les exigences augmentent d'année en année et cela nous pousse à toujours progresser et faire du mieux que possible pour les conserver et les renouveler tous les 3 ans.



Avez-vous d'autres activités annexes?

Cette année, nous avons fait des sorties VTT, sommes allés à la plage pour faire un Beach soccer (foot de plage) et avons réalisé quelques actions sur l'environnement (comme le ramassage des déchets dans les marais de la commune). nous souhaitions également lancer des tournois e-foot mais n'avons pas pu à cause de la crise sanitaire, nous espérons que cela sera lancé dès que tout cela sera possible.

Le club organise aussi de temps en temps des repas et autres moments conviviaux.

Cette année, nous devions fêter les 50 ans du club mais n'avons pas pu... mais ce n'est que partie remise puisque nous souhaitons reporter cet anniversaire dès que possible la prochaine saison. L'objectif de cette journée sera de réunir tous les licenciés du club sur une journée ainsi que des anciens membres, proposer plusieurs matchs et finir sur un repas accompagné d'un spectacle pour clôturer la journée. Ce sera un moment festif et convivial ouvert à tous, mais la date reste à déterminer.

Pour mieux nous connaitre, n'hésitez pas à venir aux portes ouvertes au mois de septembre. Vous pouvez aussi nous retrouver au Forum des Association le 11 septembre prochain. Pour toute inscription ou renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Elise Da Silva (secrétaire) au 06 47 82 53 54 ou sur l'adresse mail fcstephanois44360@gmail.com.

Plus d'informations sur le site du club : www.fcstephanois.fr

Une ville où bien vivre

Végétalisation participative de Saint Étienne de Montluc

Souhaitant renforcer la place de la nature dans l'espace public et encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative, la commune met en place des autorisations de végétalisation via une convention co-signée de la Mairie et des habitants volontaires.



Afin que chacun puisse participer au fleurissement des rues de Saint Étienne de Montluc, à proximité de son lieu de vie, la commune délivre des autorisations de végétalisation.

En s'engageant dans ce projet, les stéphanois qui le désirent pourront occuper une partie du domaine public, sur le trottoir, le long des façades, en limite de propriété, permettant ainsi de redonner une place à la nature en ville.

Cette concession, accordée à titre gratuit permettra ainsi d'améliorer et d'embellir le cadre de vie, de limiter les interventions mécaniques de désherbage, d'inviter les habitants à échanger leurs bonnes pratiques, et de réinviter la nature et la biodiversité dans les rues de Saint Étienne de Montluc.



Comment obtenir une autorisation de végétalisation?

Afin de pouvoir bénéficier d'un espace à fleurir, le demandeur doit adresser une demande écrite à la Direction des Services Techniques de la commune. Cette demande devra comprendre un bref descriptif de son projet, informant des plantes que le volontaire souhaite installer sur cet espace et la durée minimale d'entretien sur laquelle il s'engage.

Après étude du projet, un avis est rendu et une occupation du domaine public pourra être accordée au demandeur, après signature d'une convention mise en place entre la mairie et l'habitant. Cette autorisation pourra être levée en fonction de nécessité d'aménagement ou du fait du non-respect de la convention.

Les locataires souhaitant s'inscrire dans cette démarche devront fournir un accord écrit de leur propriétaire.



L'ensemble des travaux nécessaires à la bonne mise en place des espaces de végétalisation volontaire seront soumis à l'instruction préalable des services techniques, prenant notamment en compte les questions liées à la sécurité des bâtiments situés à proximité et des usagers de la voie.

Les demandes adressées avant le 31 mars, pourront voir les plantations débuter au mois d'avril/mai, après l'instruction des dossiers et la réalisation des aménagements nécessaires.

Les demandes adressées entre le 1er avril et le 30 septembre, pourront voir les plantations débuter au mois d'octobre/novembre.

En cas de non-respect de la convention ou d'un manque d'entretien, la commune pourra, sans formalités retrouver la maîtrise de l'espace public.

Plus d'informations et dépôt des dossiers de candidature auprès du secrétariat des Services Techniques de la Mairie.

Événements à venir!

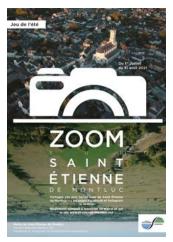
En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.

À PARTIR DU 1ER JUILLET

Jeu de l'été

Avis aux photographes professionnels et amateurs. Cet été, la commune de Saint Étienne de Montluc, propose le jeu concours photos « Zoom sur Saint Étienne de Montluc ».

Du ler juillet au 31 août 2021, chaque participant pourra après avoir signé le règlement (à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune) poster une photo sur



les comptes Facebook et Instagram de la commune en y inscrivant le #zoomsurSEM2021. Chaque photo devra s'inscrire dans le thème retenu à savoir « Zoom sur Saint Étienne de Montluc » et représenter un paysage ou un lieu en extérieur de la commune. Aucune photo représentant une personne identifiable ne sera recevable.

À l'issue de ce concours, les 20 photos ayant reçu le plus de « j'aime » det « j'adore » seront départagées par un jury qui sélectionnera les 3 gagnants. Ces 3 gagnants verront alors leur(s) photo(s) publiée(s) dans l'Actu du mois d'octobre et recevront divers lots : places de spectacles pour la saison culturelle, bon d'achat d'une valeur de 150€ chez un photographe professionnel, bon de 50€ au rayon culture de Super U, pass 2 personnes pour Terre d'Estuaire...

Les 20 photos ayant reçu le plus de « j'aime » et « j'adore » seront affichées dans le Hall de l'Espace Montluc le vendredi ler octobre à l'occasion de l'ouverture de la saison culturelle et à la Mairie dans la semaine suivante.

Alors à vos appareils!

À noter : les personnes ne disposant pas de compte Facebook ou Instagram peuvent transmettre leurs clichés à l'adresse culture@st-etienne-montluc.net, le service Culture-Communication de la commune se chargera de poster ces clichés.

Règlement complet à retrouver sur le site internet et à l'accueil de la Mairie.

Participation gratuite

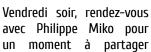


VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 JUILLET

Fête Bouge Montluc

à partir de 16h, Cour de l'ALSEM, rue Lamennais

Après deux éditions du « Bal de (presque) l'été », Bouge Montluc s'adapte au contexte et propose 2 soirées festives et conviviales.





en famille. La fanfare rock (et chevelue !) Les Carreleurs Américains poursuivra la soirée en ressuscitant sans aucun complexe les tubes mythiques du Hard Rock pour une succession énergique de standards inoubliables.

Samedi, place à Jean-Yves Bardoul, un ultra-terrestre, un chasseur-cueilleur de sons. Fin de soirée funky avec Efkabé, une joyeuse bande de zikos prêts à tout pour faire groover le public lors de concerts endiablés à la sauce latino-afro-jazz!

Accès libre et gratuit, ouverture du site à 16h Jeux en bois à disposition, Bar et restauration sur place



SAMEDI 17 JUILLET

Le Bal de Mandarine

à 17h, Théâtre de verdure, Parc du Pré Petit

Rondes, farandoles, danses en couple, quadrilles, chasses aux moustiques, funambulismes..., découvrez un répertoire original de chansons à danser pour les enfants de 3 à 103 ans.

Le bal de Mandarine est avant tout un moment de fête et de convivialité. C'est aussi un temps d'échange et de partage où l'on joue, on danse, on rit ensemble.



Spectacle tout public - Gratuit

Durée : 1 heure environ

En cas de mauvais temps, un repli sera organisé à l'Espace Montluc



DIMANCHE 15 AOÛT

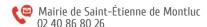
Moulin Neuf

à 11h, au Moulin Neuf

Chaque année, la Municipalité rend hommage aux victimes de ces événements tragiques survenus au village du Moulin Neuf, le 15 août 1944.

La cérémonie se déroulera à 11h au Moulin Neuf.

Si la situation sanitaire le permet, un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des Loisirs.



SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Forum des associations de 10h à 15h30, à la Salle du Coteau

Cet événement est l'occasion pour les Stéphanois de découvrir les activités sportives, culturelles, solidaires ou de loisirs et de rencontrer les acteurs locaux de la vie associative.



Mairie - Service Vie associative
02 40 86 80 26 - vie.associative@st-etienne-montluc.net
www.st-etienne-montluc.net

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine 9h30 et 10h, Zone de la croix Gaudin

Initialement prévues à l'occasion des Journées Européenne du Patrimoine de septembre 2020, le service Communication-Culture en partenariat avec l'École du Gaz, propose des visites commentées de la zone de la Croix Gaudin et de l'École du gaz.

L'occasion de découvrir un élément du patrimoine industriel stéphanois, son histoire et ses évolutions.



European Heritage Days Journées européennes du patrimoine

Inscription gratuite et obligatoire avant le 5 août, auprès du service Communication-Culture

Les personnes inscrites pour les visites prévues en septembre 2020 seront recontactées et prioritaires pour cette nouvelle date.



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

À l'occasion des Journées Européenne du Patrimoine et des travaux réalisés sur le beffroi de l'église, les 4 cloches de l'église de Saint Étienne de Montluc seront installées dans l'église et visibles du public pendant tout le week-end des Journées Européennes du Patrimoine.



Des visites de l'église seront proposées par la paroisse Samedi 18 septembre à 10h et 14h et Dimanche à 14h.

Visites sur réservation auprès du service Communication-Culture.

Afin de respecter les offices, l'accès aux cloches sera interrompu de 11h à midi.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Vide grenier de l'ALSEM

de 9h à 18h, Rue Lamennais,

L'ALSEM organise un vide-grenier réservé aux particuliers et associations loi 1901. L'emplacement de 4mx2,50m est à 13€.

Bar et restauration sur place

Réservations 11 rue Lamennais, mercredi et samedi de 9h30 à 12h, à partir du 31 juillet.

VENDREDI 1ER OCTOBRE

Ouverture de saison

à 20h, à l'Espace Montluc,

Après une année marquée par de nombreuses annulations et reports de spectacles, Guillermo Guiz donnera le départ de la Saison Culturelle 2021-2022 avec son nouveau spectacle « Au suivant ».

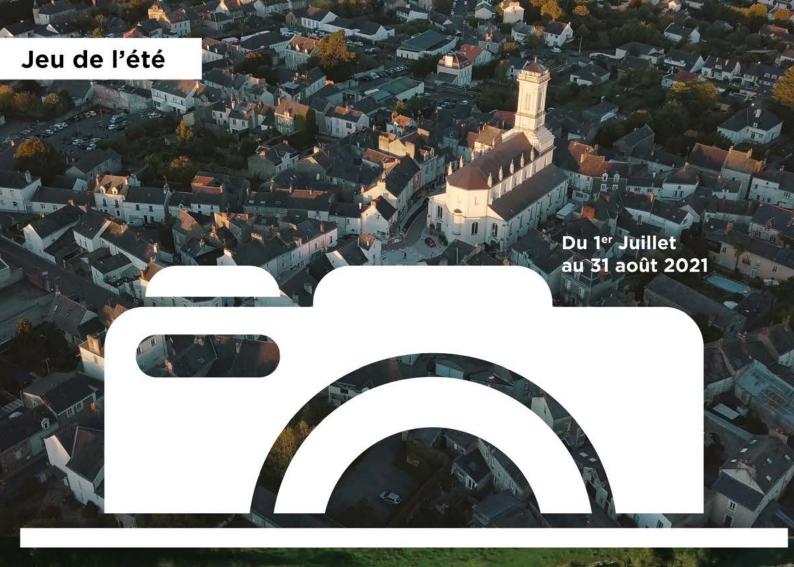
Billets à retirer à partir du 16 juillet auprès de la bibliothèque de Saint Étienne de Montluc - Les billets retirés pour la séance du 16 janvier seront valables pour cette nouvelle date.

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de septembre : vendredi 16 juillet pour une distribution les 8 et 9 septembre
 - Actu d'octobre : vendredi 3 septembre pour une distribution les 30 septembre et l^{er} octobre





Mairie de Saint Étienne de Montluc



SAINT ETIENNE DE MONTLUC